Image not found or type unknown

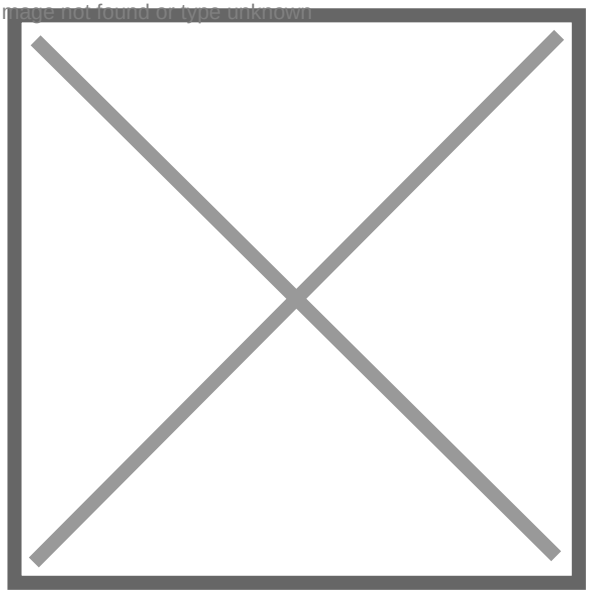

Écrasement ligne téléphonique

Par **sam**, le **24/12/2009** à **18:22**

Bonjour,

Suite à un licenciement, ma société nous a informés de la coupure prochaine de notre connexion ADSL chez Orange. J'ai donc rendu le matériel et ouvert une ligne personnelle chez SFR. Ma société me précise ensuite que j'utilise ma ligne perso sur la ligne professionnelle et que je vais prochainement être coupée. SFR répond que non.

Appel de F. Telecom (Orange) assez menaçant me disant que l'ouverture de ma ligne perso correspond à un acte abusif de ma part ! Je ne comprends pas, j'ai simplement souhaité m'ouvrir une ligne ADSL.

Je pense que mon nouvel opérateur (SFR) a dû écraser la ligne de ma société avant que celle-ci ne soit résiliée. De mon côté, aucune intention malhonnête, simplement le besoin d'une connexion Internet pour chercher du travail.

Qu'en pensez-vous ?

Par avance merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés